

Autorisation d'utilisation d'image

Année scolaire 2024 - 2025



La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la publication ou la reproduction d'une image (sur papier, sur le web...) sur laquelle une personne est clairement reconnaissable. Font exception à cette règle : les photos de foule où la personne n'est pas le sujet principal, les photos prises de loin ou de dos.

Je soussigné(e) : NOM : PRENOM :

Pour les mineurs, représentant légal de :

NOM : PRENOM :

NOM : PRENOM :

NOM : PRENOM :

ADRESSE* :

VILLE : CODE POSTAL :

Tél* : Mail* :

(*Informations facultatives)

- Autorise la Mairie de Petit-Couronne à photographier/filmer, à exploiter et à diffuser sans contrepartie de quelque nature que ce soit l'image de mon ou mes enfants, dont je suis le représentant légal nommé(s) ci-dessus, dans les publications municipales (journal, diaporama, web, réseaux sociaux...) à des fins d'information, d'illustration ou d'exposition. Les prises de vue seront faites durant toute l'année scolaire, à l'école et/ou au restaurant scolaire et dans les lieux du temps du midi ou lors d'activités de loisirs organisées par la Ville. La présente autorisation d'exploitation de droit à l'image est consentie à titre gratuit.**
- N'autorise pas la Mairie de Petit-Couronne à photographier et à diffuser l'image représentant mon ou mes enfant(s)**

Les photographies pourront être exploitées et utilisées à des fins professionnelles, sur l'ensemble des supports de communication de la ville pour une durée de 3 ans.

Les photographies ne seront pas communiquées à d'autres organismes, ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que ceux mentionnés ci-dessus. La publication ou la diffusion de l'image ainsi que les légendes ou commentaires illustrant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Le service Communication décline toute responsabilité à tout changement de cadrage et de couleur pouvant intervenir lors de la reproduction de la photo.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être capable de signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai pris connaissance et compris l'ensemble des informations de ce formulaire d'autorisation.

Dans le cas où vous décideriez de ne plus autoriser la ville à vous prendre en photo, il vous sera demandé de prendre contact avec la Direction de la Communication et des Relations Publiques pour le faire savoir.

Petit-Couronne, le.....

Signature

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de Petit-Couronne sis à place de la Libération pour gérer le traitement des dossiers relatifs au droit à l'image. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monet en qualité de déléguée à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Petit-Couronne et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment. Pour exercer des droits, nous vous invitons à contacter contact@ville-petit-couronne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.